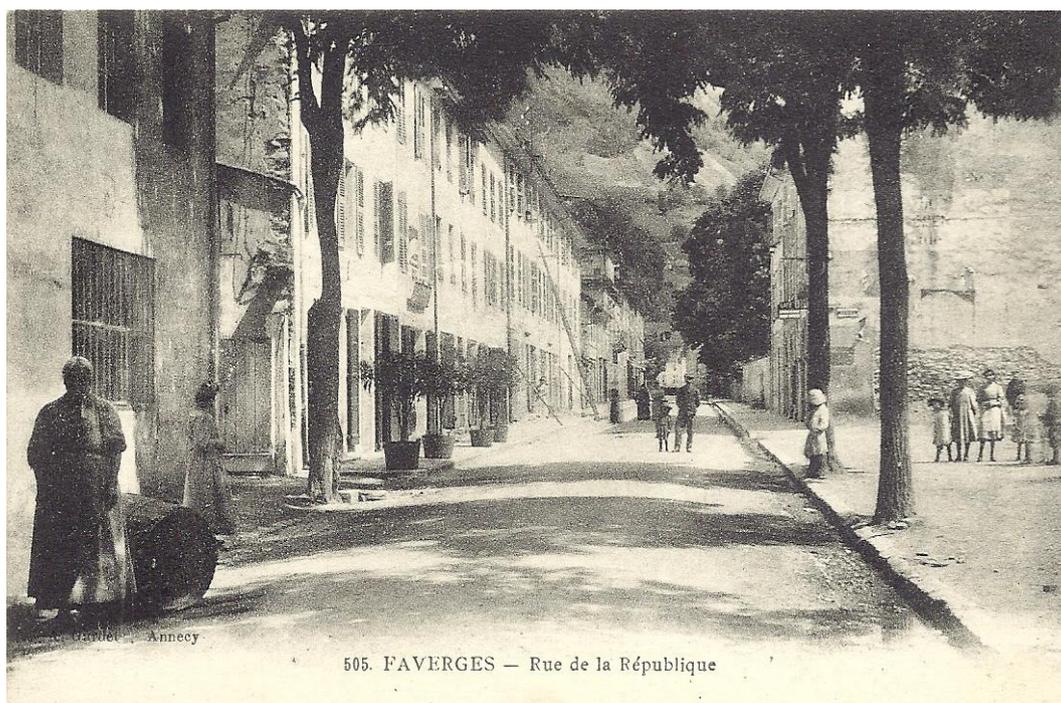


LES MARQUES POSTALES ET TIMBRES A DATE DE FAVERGES AU 19° SIECLE

*Dr. Wolfgang Martin et Louis Mermin, Amicale Philatélique d'Annecy,
avec Dr. Jean-Pierre Déplante, Amicale Philatélique d'Annecy*

Sommaire

<i>La Poste à Faverges</i>	2
<i>Les marques et timbres à date sardes</i>	2
<i>La Poste française à Faverges</i>	5
<i>Les timbres à date français</i>	6
<i>La Poste rurale</i>	13
<i>Les boîtes urbaines supplémentaires</i>	17
<i>Doussard obtient un facteur boîtier</i>	17
<i>La Boîte Mobile Albertville à Annecy</i>	20
<i>Les courriers-convoyeurs de la ligne ferroviaire d'Annecy à Albertville</i>	21
<i>Littérature</i>	23



Carte illustrée « Faverges – Rue de la République », ancienne rue Victor-Emmanuel, dos divisé, A. Gardet, Annecy. Ici dans la rue, fut situé le premier bureau de poste à Faverges.

Introduction

Faverges (arrondissement d'Annecy, Haute-Savoie) est un ancien bourg qui doit son origine aux foires et aux fabriques qui y furent établies même au temps de Romains. Dès le Moyen Âge, la ville devient « industrielle », le fer, le charbon et le cuivre exploitées dans les alentours y sont travaillés ou vendus. On relève qu'en 1350, le bourg accueille « deux forges pour le fer, trois pour le cuivre et cinq coutelleries ». En 1407, 20 % des chefs de famille du bourg sont forgerons.

Les populations de la vallée de Faverges appartiennent au peuple celte des Allobroges. Soumise par les Romains, l'Allobrogie entra dans la province romaine de Narbonnaise en 62 avant Jésus Christ. Une fois le territoire pacifié, les Romains construisent des routes afin de commercer et notamment la route secondaire reliant Turin à Genève, qui passe par la vallée de Faverges.

Après les Romains, ce sont des Burgondes qui s'installent en Savoie. En 1032 s'éteint la dynastie des rois de Bourgogne, et l'ancienne Allobrogie passe sous la domination des Empereurs d'Allemagne. Une féodalité nombreuse domine la vallée : Faverges est le centre d'une seigneurie et d'un mandement appartenant au bailliage de Savoie. Fin du XIII^e siècle, la seigneurie de Faverges est inféodée au comté de Genève devenant un lieu stratégique frontière avec le comté de Savoie. En 1329, le comte de Genève, seigneur de Faverges, prêche hommage au nouveau comte, Aymon de Savoie. Le tracé de la frontière entre les deux comtés est discuté et déplacé. Ainsi Faverges passa du comté de Genève au comté de Savoie.

Faverges resta au comté de Savoie devenu duché en 1416 jusqu'à la Révolution. De fin 1792 à fin 1815, Faverges se trouva dans le Département du Mont-Blanc, et devint de nouveau une commune sarde par le deuxième traité de Paris, le 20 novembre 1815. Par l'annexion de la Savoie en juin 1860, Faverges devint une commune française.

Le dictionnaire du Duché de Savoie (1840) mentionne Faverges : « Chef-lieu de mandement de la province de Haute-Savoie, à 6 lieues au nord-ouest d'Albertville. Population : 3.000 habitants, superficie : 6.595 journaux. Avec un juge de mandement, bureau d'insinuation, bureau et relais de postes, brigade de carabiniers... ». (Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, 2004)

La Poste à Faverges

L'histoire postale de Faverges démarre avec l'utilisation de la route Annecy – Faverges – Ugine – l'Hôpital (Albertville) par des estafettes à cheval. En 1828, cette route est mentionnée dans le « Stato delle Stationi di Posta dei Cavalli » comme « comunicazioni ». Un bureau de Poste de 5^e classe est créé vers 1824. Il devint un bureau de 4^e classe vers 1832, et bureau de remise en 1836. (Domenech, 1984 ; Vollmeier, 1985)

Le bureau de Poste se trouvait rue Victor Hugo (ancienne rue de la Halle) dans une maison derrière l'Hôtel de Ville qui a été construit en 1849. (Pajani, 1982) Avant 1849, le bureau était situé dans l'ancienne rue Victor-Emmanuel (aujourd'hui rue de la République).

Les marques et timbres à date sardes

Le bureau de Faverges fut doté d'une première marque postale, la marque linéaire « **FAVERGES** », connue de 1824 à 1849 et frappée en noir ou en rouge. (Fig. 1)

Pour des plis de port payé, le bureau de Faverges utilisa une marque « **P.P. /FAVERGES** », connue de 1827 à 1856, frappée en noir ou en rouge. (Fig. 2 et 3)

En 1849, les **timbres à date à double cercle** sont introduits par la Poste sarde. Faverges obtint ce timbre à date avec une rosette en bas. Ce timbre frappé en noir et en rouge est utilisé de 1849 à 1860. (Fig. 3 à 9)



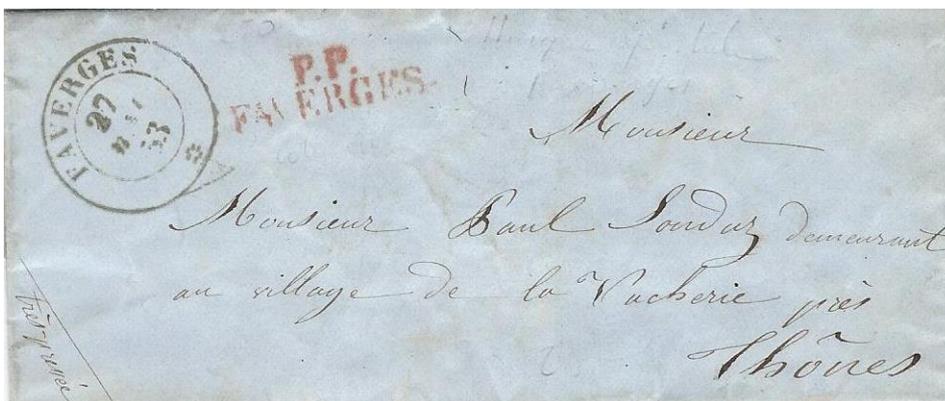


Figure 1 : Marque linéaire de port dû sur lettre simple « très pressé » (mention manuscrite en bas à gauche) pour Turin avec timbre à data linéaire du 18 août 1825 taxée « 10 » (10 soldi = 50c, tarif du 1^{er} janvier 1819, port pour une distance de 100 à 150 miglia), acheminée par Annecy et marquée par la marque française grattée d'Annecy, arrivée le 22 (au verso).



Mention du port payé au verso

Figure 2 : Lettre simple en port payé (marque « P.P. / Faverges » en noir) du 10 avril 1838 pour « Anneci », port de « 2 » soldi payé (mention manuscrite au verso) pour la distance jusqu'à 23 km conformément au tarif du 30 mars 1836.



Mention du port payé au verso

Figure 3 : Lettre simple en port payé (marque « P.P. / Faverges » en rouge) marquée par le timbre à date à double cercle, le 27 mai 1853 pour la Vacherie près Thônes, port de « 2 » décimes payé (mention manuscrite au verso) conforme au tarif du 1^{er} janvier 1851.

Les timbres-poste de Sardaigne servirent à partir du 1^{er} janvier 1851, la date de la première émission des timbres sardes. Ils représentent la tête de Victor-Emmanuel II de profil avec FRANCO et BOLLO sur les côtés verticaux et la valeur en lettres et en chiffres sur les côtés horizontaux. (Fig. 4)

Mais, l'utilisation des timbres resta facultative jusqu'au 31 décembre 1857 (cf. fig. 3). Les timbres-poste furent annulés par la « grille sarde » (après une période transitoire début 1851), et le timbre à date fut apposé à côté. La première émission fut retirée, le 30 septembre 1853, et à partir de la

deuxième émission émise le 1^{er} juillet 1853, le timbre à date fut aussi utilisé pour oblitérer les timbres.



Figure 4 : Lettre simple pour Annecy affranchie de la 1^{ère} émission Victor-Emmanuel II (YT n° 2, 1851, 20c, tarif du 1^{er} janvier 1851), oblitérée par la **grille sarde en rouge**, marquée par le timbre à double cercle, le 15 mai 1851, et arrivée le même jour (timbre à date à double cercle d'Annecy au verso).

La troisième émission fut émise vers la mi-avril 1854, et une quatrième et dernière émission démarra mi-1855 avec trois premières valeurs de 5c vert (Fig. 5), le 20c bleu (Fig. 6), et le 40c rouge (Fig. 7). Le 10c bistre (Fig. 7) et le 80c ocre de cette émission furent mis en circulation le 20 novembre 1857.

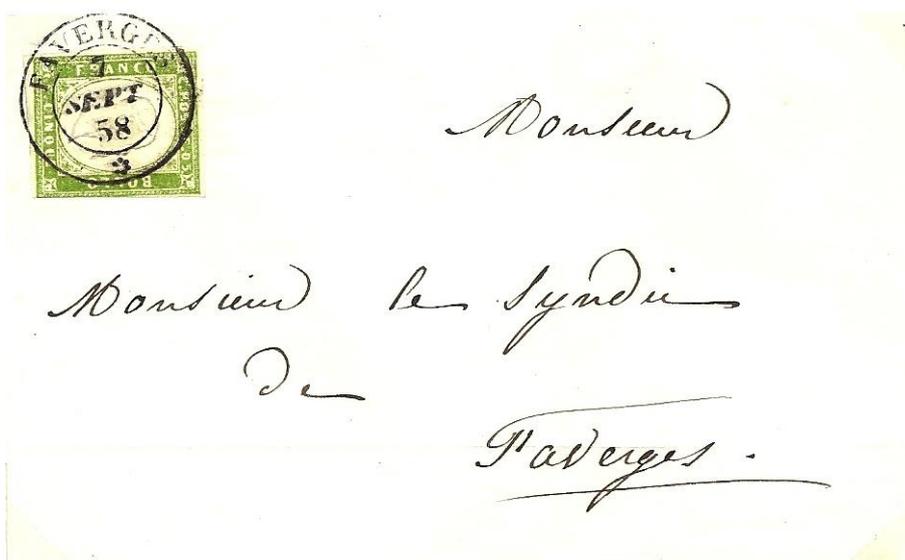


Figure 5 : Lettre locale pour « Monsieur le Syndic » (le maire) affranchie de la 4^e émission Victor-Emmanuel II (YT n° 10, 5c, 1855), oblitérée par le timbre à date à double cercle, le 7 sept. 1858. Le port d'une lettre simple s'élevait à 5c dans l'intérieur du territoire d'un bureau postal.



Figure 6 : Lettre simple pour Annecy affranchie de la 4^e émission Victor-Emmanuel II (YT n° 12, 20c 1855, tarif du 1^{er} janvier 1851) oblitérée du timbre à date à double cercle (1858). Mention manuscrite « Bon de poste n° 186 » qui signifie qu'un mandat était à l'intérieur de la lettre.



Figure 7 : Lettre simple pour Valréas/France affranchie de la 4^e émission Victor-Emmanuel II (YT n° 13, 40c 1855, + YT n°11b, 10c 1857, port d'une lettre jusqu'à 7,5g pour la France payé à destination, « P.D. » en noir), marquée et oblitérée par le timbre à date à double cercle, le 20 déc. 1859, et marquée par le cachet d'entrée français « Sardaigne – Seyssel A.C. » (en rouge, Noël n° 1104), le 21, arrivée le 22 (timbre à date au verso).

La Poste française à Faverges

Le 14 juin 1860, la Savoie ainsi que le Comté de Nice furent annexés par la France. La Savoie fut organisée en deux départements, la Savoie (chef-lieu Chambéry) et la Haute Savoie (chef-lieu Annecy). Le département de la Haute Savoie obtint l'indicatif départemental n° 89. Le bureau de Faverges devint bureau de direction, puis recette simple de 3^e classe. La circonscription postale de Faverges est composée des communes de Chevaline, Cons-Sainte-Colombe, Doussard, Giez, Lathuile, Marlens, Montmin, Seythenex et Saint-Ferréol, ce qui faisait une population de 8.780 habitants en 1862, dont la commune de Faverges 3.079 (1861). (Fig. 8)

Un établissement d'un facteur-boîtier municipal est prévu à Doussard pour le 1^{er} mai 1888, mais le bureau ne fut pas ouvert faute de local. Enfin, le 1^{er} novembre 1891, le bureau fut ouvert. Il fut converti en facteur-receveur de l'Etat en 1895.

En 1906, Mme Jeanne Salomon était receveuse à Faverges, et la circonscription postale incluait Cons-Sainte-Colombe, Faverges, Giez, Marlens, Montmin, Seythenex et Saint-Ferréol. A Doussard, Mr Moge était facteur-receveur, et son territoire incluait Chevaline, Doussard et Lathuile. (Pajani, 1982)

Circonscription postale de Faverges (1860 – 1900)

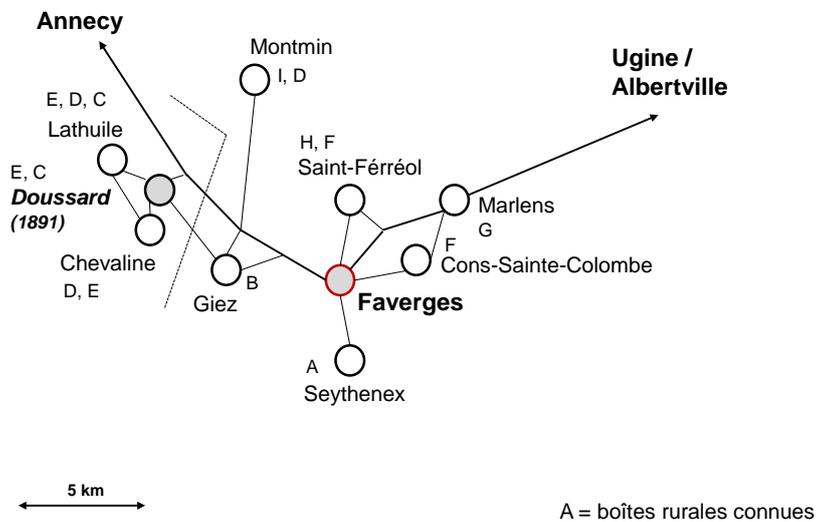


Fig. 8 : Le réseau routier reliant Faverges. La ligne pointillée marque la frontière entre le territoire des facteurs ruraux de Faverges et Doussard à partir de 1891.

Les timbres à date français

La Poste française fournit des timbres-poste français avec l'effigie de l'empereur Napoléon III déjà à partir du 14 juin 1860, mais les timbres à date et les timbres oblitérants français manquèrent jusque fin septembre 1860.

On peut donc trouver des lettres non affranchies toujours marquées par les timbres à date sardes (Fig. 9) ainsi que des timbres-poste français oblitérés par des timbres à date sardes. (Fig. 10)



Figure 9 : Juin à septembre 1860, utilisation des timbres à date sardes. Lettre simple pour Milan / Etats Sardes marquée par le timbre à date sarde en période française, le 31 juillet 1860. Taxe au tampon de 5 (décimes) pour Milan (tarif voie de terre de la convention franco-sarde du 1^{er} juillet 1851).

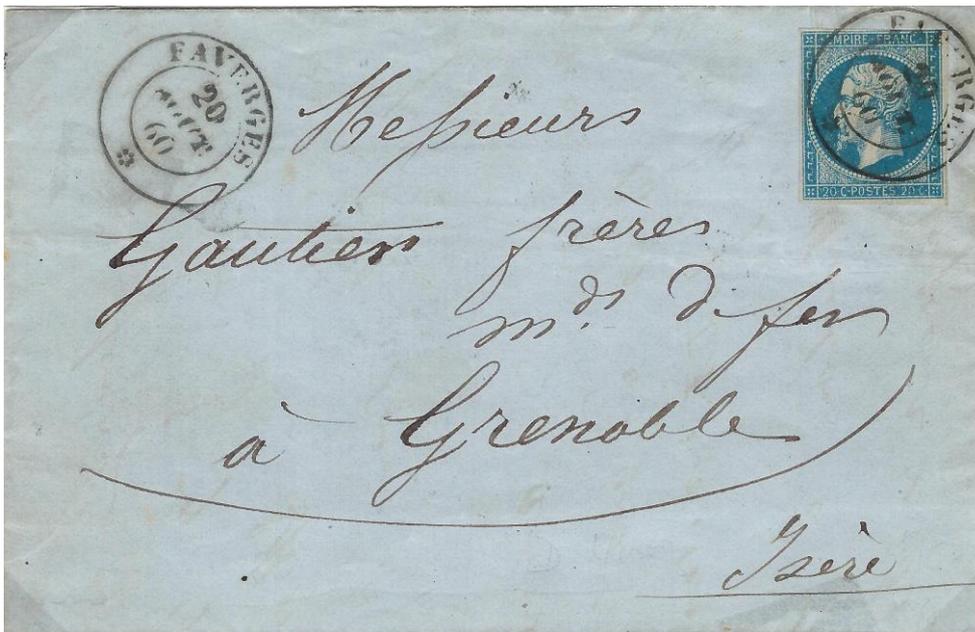


Figure 10 : **Juin à septembre 1860, oblitération par les timbres à date sardes.** Lettre simple pour Grenoble affranchie de l'émission Empire non dentelé (YT n° 14, 20c), oblitérée et marquée par le timbre à date sarde à double cercle, réutilisé le 20 août 1860, arrivée le 21 (timbre à date T15 au verso).

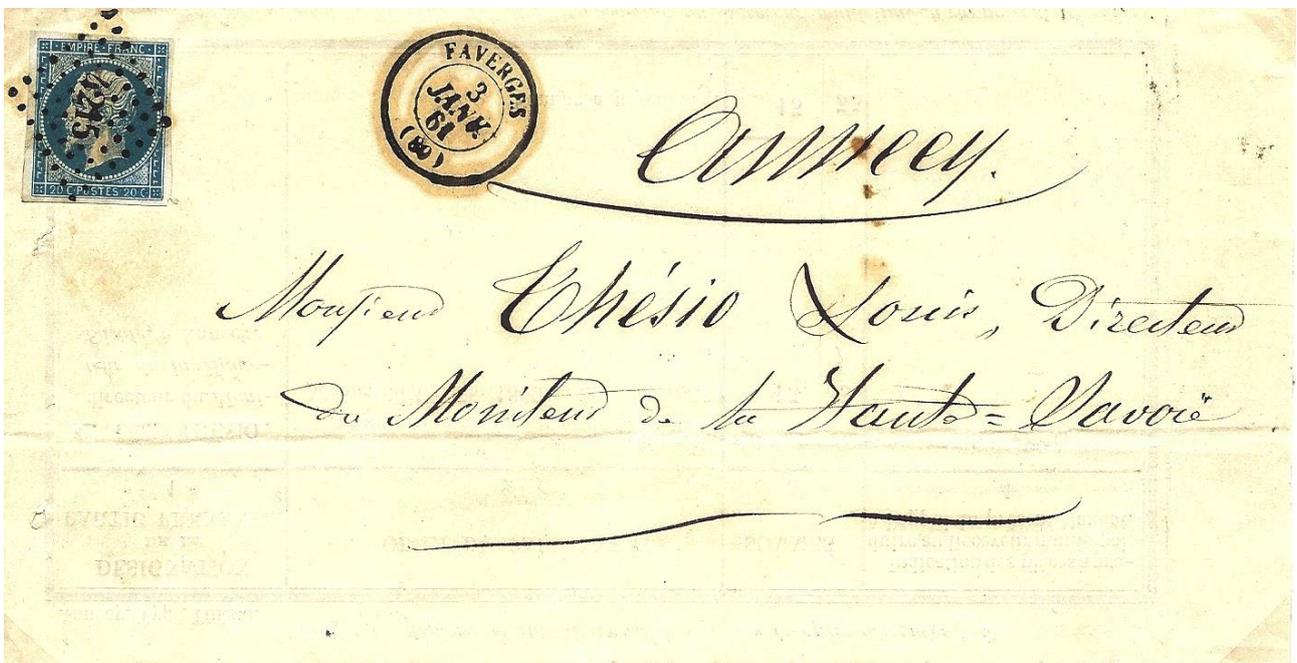


Figure 11 : **1860 – 1862, T15 FAVERGES et PC 4215.** Lettre simple pour Annecy affranchie de l'émission Empire non dentelé (YT n° 14, 20c, tarif français du 1^{er} juillet 1854), oblitérée par PC et marquée par le timbre à date T15, le 3 janvier 1861, arrivée le même jour (timbre à date au verso).

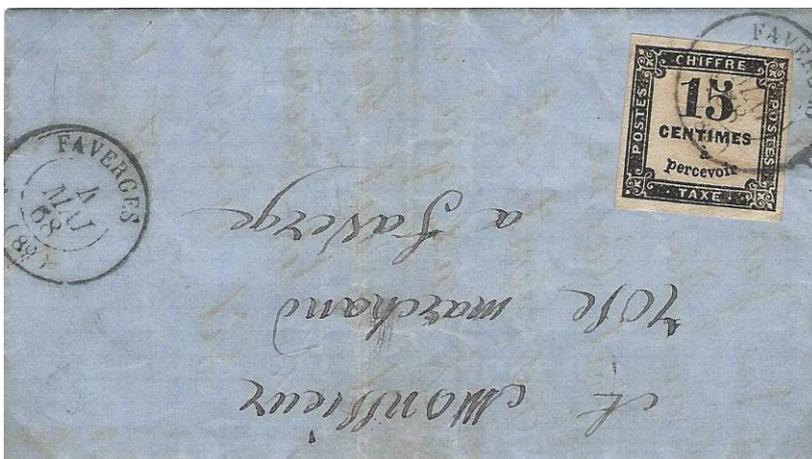


Figure 12 : **1860 – 1869, T15 FAVERGES.** Lettre simple locale non affranchie et taxée par timbre-taxe (YT n° 3, 15c, tarif du 1^{er} janvier 1863), oblitérée et marquée par le timbre à date T15, le 4 mai 1868.

A partir d'octobre 1860, les nouveaux timbres à date et timbres oblitérants arrivent. Faverges obtint le timbre oblitérant PC (petits chiffres) 4215. (Fig. 11) Un timbre à date type T15 « FAVERGES » avec l'indicatif du département en bas, le « 89 » pour la Haute Savoie fut utilisé de 1860 à 1869. (Fig. 11 à 14) Le timbre oblitérant PC 4245 fut utilisé de 1860 de 1862, et remplacé par le GC (gros chiffres) 1471 en 1863. (Fig. 13)

Simultanément avec l'introduction des GC, l'Administration des Postes avait demandé à tous les bureaux possesseurs d'un cachet « petit chiffre » de le transmettre au bureau correspondant dans la nomenclature des gros chiffres. Ainsi Faverges reçut le cachet petit chiffre 1471 du bureau de GUIGNES en Seine et Marne. Ces petits chiffres utilisés pendant la période des gros chiffres sont nommés PC des GC (petits chiffres des gros chiffres). (Fig. 14)



Figure 13 : 1863 – 1869, T15 FAVERGES et GC 1471. Lettre simple pour Tournay / Belgique affranchie de l'émission Empire dentelé (2x YT n° 22, 20c, tarif de la convention franco-belge du 1^{er} avril 1858, « PD » en rouge), oblitérée par GC et marquée par le T15, le 2 octobre 1863.

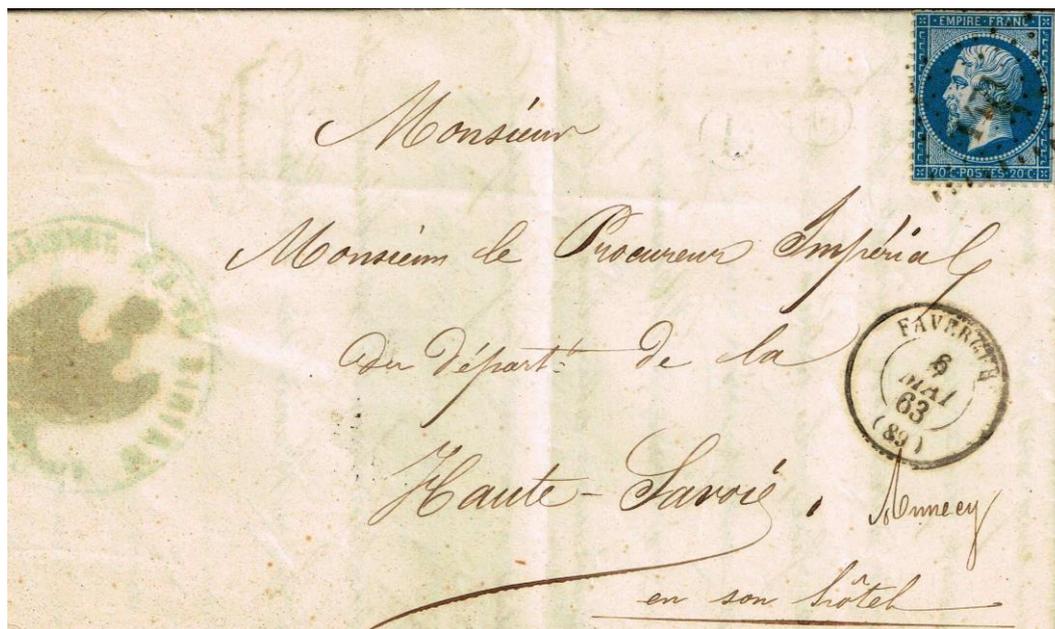


Figure 14 : 1863 – mars 1876, PC des GC 1471. Lettre simple adressée de Faverges au Procureur impérial à Annecy, affranchie de l'émission Empire dentelé (YT n° 22, 20c, tarif du 1^{er} janvier 1862) oblitérée par PC des GC et marquée par le timbre à date au type 15 du 6 mai 1863.

A partir de fin septembre 1868, la Poste introduisit le numéro de la levée dans les timbres à date pour améliorer la datation des pièces postales. Cette mesure entraîna des nouveaux timbres à date soit le T16, un timbre à simple cercle, soit le T17, un timbre à double cercle. Mais il faut attendre jusqu'à fin 1869 pour que Faverges obtienne son T17. (Fig. 15, 16 et 17) Le timbre à date T16 n'a jamais été employé au bureau de Faverges.

Le 19 juillet 1870, la guerre franco-allemande éclata, et le 4 septembre 1870, la III^e République fut proclamée. Par conséquent, les timbres à l'effigie de Napoléon III n'étant plus d'actualité il fallait

trouver une solution pour approvisionner les bureaux de poste au plus vite. C'est pourquoi l'administration réutilise le motif Cérès de la II^e République. Deux émissions seront émises, celle de Cérès du Siège (pour Paris, émise en octobre 1870) et celle de Cérès de Bordeaux (pour la province, émise en novembre/décembre 1870).



Figure 15 : 1869 – mars 1876, T17 FAVERGES et GC 1471. Lettre simple pour Annecy affranchie de l'émission Cérès de Bordeaux (YT n° 46A avec bord de feuille en haut, 20c, tarif du 1^{er} janvier 1862), oblitérée par GC et marquée par le cachet à date T17, 2^e levée du 15 mars 1871, arrivée le même jour (timbre à date au verso).

Pour payer les réparations considérables imposées par le Traité de Francfort, le 10 mai 1871, l'état français était forcé d'exploiter toutes les sources financières. Un nouveau tarif postal du 1^{er} septembre 1871 augmenta les ports : Par exemple, le port d'une lettre simple grimpa de 25% et passa de 20c à 25c. Mais le nouveau timbre-poste à 25c, émis en théorie le 1^{er} septembre 1871, ne sera pas disponible immédiatement dans tous les bureaux de poste, par mesure d'économie principalement, pour épuiser les anciennes valeurs disponibles. Par conséquent, on trouve beaucoup de lettres de septembre 1871 avec des affranchissements mixtes et/ou multicolores. (Fig. 16)



Figure 16 : 1869 – mars 1876, T17 FAVERGES et GC 1471. Lettre simple pour Annecy trouvée à Faverges dans la boîte mobile (timbre « BM ») Albertville – Annecy (à voir le chapitre sur la boîte mobile de Faverges), affranchie d'une combinaison des émissions Cérès de Siège (YT n° 37, 20c) et Cérès de Bordeaux (YT n° 39C, 1c, et YT n° 41B, 4c), port de 25c conforme au tarif du 1^{er} sept. 1871, oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T17, 2^e levée du 9 septembre 1871, arrivée le même jour (timbre à date au verso).



Figure 17 : avril 1876 – juillet 1876, oblitération par le T17. Lettre simple pour Albertville affranchie de l'émission Cérès de Siège (YT n° 60c, 25c, tarif du 1^{er} janvier 1876), oblitérée et marquée par le timbre à date T17, 2^e levée du 31 juillet 1876, arrivée le 1^{er} août (timbre à date T17bis d'Albertville au verso).

Le 1^{er} avril 1876, les timbres oblitérants Gros chiffres furent supprimés. Les timbres-poste sont alors oblitérés par les timbres à date. D'abord, à Faverges, on réutilisa le T17 (Fig. 17), qui fut remplacé par le T17bis en fin 1876. Celui-ci est un timbre à date à double cercle similaire au T17 mais avec le nom du département en bas au lieu de l'indicatif. (Fig. 18)



Figure 18 : 1876 – 1881, oblitération par le T17bis. Lettre simple non affranchie pour Montier-en-Der, taxée « 40 » (40c, tarif du 1^{er} janvier 1876), marquée par le timbre à date T17bis, 1^E levée du 2 septembre 1877.

En haut : le verso : Cette lettre a été acheminée par la brigade « A » du bureau ambulante Mont-Cenis à Mâcon (service ordinaire), le 2, passée par les bureaux de passe de Dijon « 1307 », le 2, et de Chaumont (Haute Marne) « 978 », le 3, acheminée par la brigade C du bureau ambulante Langres à Paris (service supplémentaire), le 3, et arrivée à Montier-en-Der (T17bis), le 4.

Le 3 août 1875, la France signa les accords de Berne instituant l'Union Générale des Postes, et le 1^{er} janvier 1876, les accords entrèrent en vigueur. Une telle révolution dans les relations avec l'étranger méritait bien la mise en service d'un timbre-poste représentant mieux aux yeux de tous

l'idéal de la France nouvelle. Le 9 août 1875, un concours, ouvert à tous, pour la création d'un nouveau type de timbre-poste a été lancé. Jules-Auguste Sage gagna le premier prix avec « Le Commerce et la Paix s'unissant et régissant sur le monde ». Cette nouvelle émission mise en service à partir de juin 1876 est appelée « Sage » par les philatélistes. (Fig. 20, 21, 22, 27 et 30)

Début des années 1880, le T17bis de Faverges est remplacé par le timbre à date T18. Le T18 ressemble au T17bis, mais il est plus petit : Le T17bis de Faverges a un diamètre de 23 mm, tandis que le T18 a un diamètre de 22 mm. En plus, le T17bis a une distance de 4,5 mm entre les deux cercles, tandis que le T18 a une distance de 4 mm.

A Faverges, nous connaissons 4 sous-types du T18. Ils se distinguent par le bloc dateur (Fig. 19). Le T18a a un bloc dateur en caractères romains, le T18b en caractères mixtes (Fig. 20), le T18c en caractères bâtons (Fig. 21), et finalement le T18d a un bloc dateur totalement en chiffres.

4 ^E 9 AOUT 81	4 ^E 9 AOUT 87	4 ^E 9 AOUT 89	9 ⁴⁵ 09 - 08 06
T18a	T18b	T18c	T18d

Figure 19 : Les blocs dateurs des 4 sous-types du timbre à date T18. Le bloc dateur est modulaire. Le postier compose son timbre à date chaque jour pour chaque levée, et il utilise les caractères d'imprimerie fournis par le bureau central. Ce bureau donne des directions sur l'utilisation des caractères. Par exemple, à partir de 1887, le bureau central ne fournit plus des millésimes en

caractères romains. C'est pourquoi, on ne trouve plus de timbres à date type T18a à partir du 1^{er} janvier 1887. Mais si les caractères d'imprimerie romains représentant les noms des mois ou les chiffres des jours et des levées sont toujours utilisables, les postiers les utilisent par mesure d'économie. C'est pourquoi on trouve les T18b comme intermédiaires entre le T18a et le T18c, ou par exemple, des timbres à date type A1 et A2 utilisés en parallèle.



Figure 20 : 1887, oblitération par le T18b. Lettre simple pour Annecy affranchie de l'émission Sage (YT n° 90Aa - type II B, timbre verticalement décalé, 15c, tarif du 1^{er} mai 1878), oblitérée et marquée par le timbre à date T18b (caractères mixtes), 2^E levée du 21 mai 1887.

Vers 1900, le timbre à date type A2 apparaît à Faverges. (Fig. 22) C'est assez tardif ; à Annecy, par exemple, il est connu déjà depuis 1886. Il est plus grand que les T18 (diamètre de 25 mm), et le cercle intérieur est en tirets. Le bloc dateur du type A2 correspond au bloc dateur du T18c : Il est en caractères bâtons.

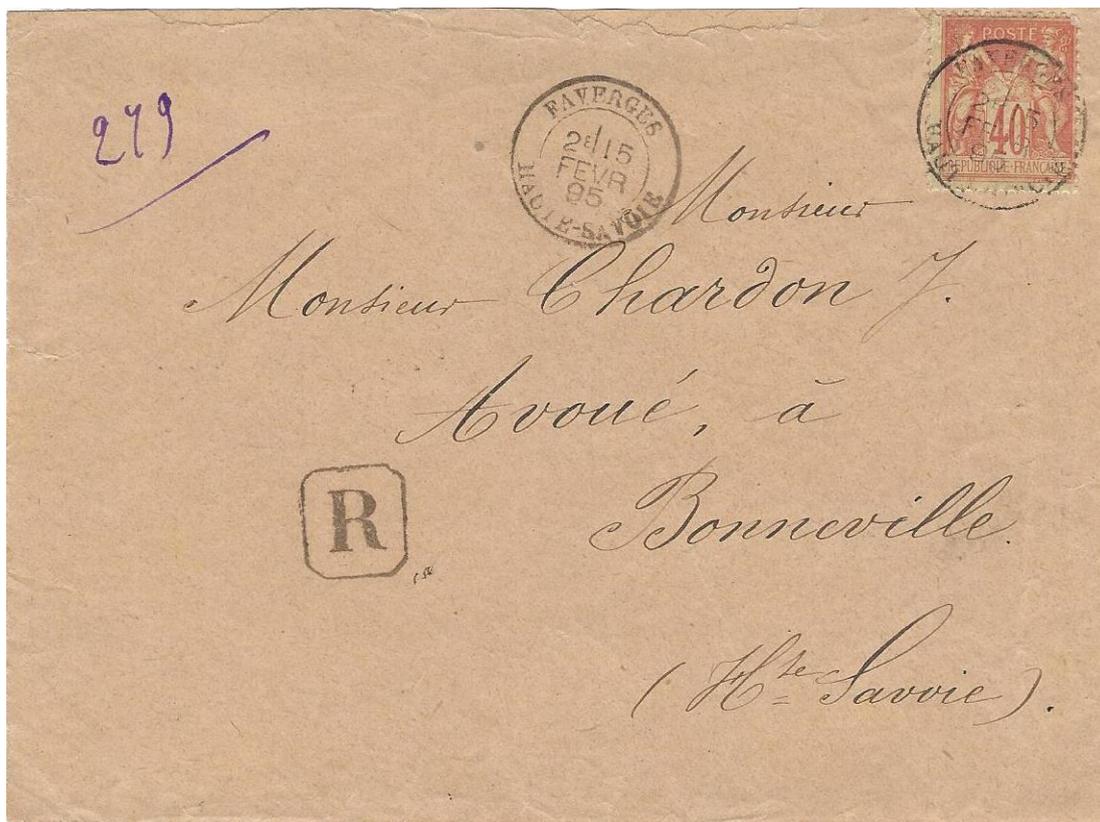


Figure 21 : 1894 – 1906, oblitération par le **T18c**. Lettre simple recommandée (timbre « R » encadré en noir) pour Bonneville affranchie de l'émission Sage (YT n° 94, 40c, dont 15c pour le port, tarif du 1^{er} mai 1878, et 25c droit fixe de recommandation, tarif du 16 janvier 1879), oblitérée et marquée par le timbre à date **T18c**, 2^E levée du 15 février 1895.



Figure 22 : 1900 – 1906, oblitération par le type **A2**. Carte postale (entier postal émission Sage, Storch n° SAG G 10) remise directement au facteur rural pendant sa tournée lors de son passage à Saint-Ferréol (marque « OR » (origine rurale) dans un cercle) pour Saint-Pierre-en-Faucigny marquée et oblitérée par le timbre à date type A2 (bloc dateur en caractères bâtons), 4^E levée du 19 avril 1900. Timbres à date de transit type A2 d'Annecy (13^E levée (!) du 19) et de La Roche-sur-Foron du 20.

Le type A2 ne remplace pas les T18 de Faverges, mais il est utilisé simultanément. Nous ne connaissons que la version où le nom du département en bas du timbre est abrégé (H^{TE} SAVOIE). Finalement, Pajani (1982) signale un type A1 (bloc dateurs en caractères mixtes) de Faverges pour 1906. Mais la présentation de ce timbre à date n'est qu'un dessin, donc nous ne sommes pas sûrs que les postiers à Faverges aient jamais assemblé un type A1, mais ce n'est pas exclu.

Le tableau suivant donne une vue synoptique sur les timbres à date connus du bureau de poste à Faverges. La nomenclature des timbres à date suit celle de Langlois et Gilbert proposée en 1937 (Lautier, 1984, à voir aussi Martin, 2016).

Les Timbres à date et oblitérants connus de Faverges			
Période	Timbre à date	Timbre oblitérant	Nom et département
1860/10 – 1862/12	T15	PC 4215	FAVERGES (89)
1863/01 – 1869	T15	GC 1471	FAVERGES (89)
1863/05	T15	PC des GC 1471	FAVERGES (89)
1869 – 1876/3	T17	GC 1471	FAVERGES (89)
1876/04 – 1876/07	T17	T17	FAVERGES (89)
1876/12 – 1881/02	T17bis	T17bis	FAVERGES HAUTE-SAVOIE
1885	T18a	T18a	FAVERGES HAUTE-SAVOIE
1887/01 – 1887/05	T18b	T18b	FAVERGES HAUTE-SAVOIE
1894/12 – 1906/06	T18c	T18c	FAVERGES HAUTE-SAVOIE
1900/04 – 1906	A2	A2	FAVERGES H ^{TE} SAVOIE
1906	T18d	T18d	FAVERGES HAUTE-SAVOIE

La Poste rurale

Après le rattachement en 1860, le modèle français de la poste rurale fut appliqué dans les nouveaux départements de la Savoie et de la Haute Savoie. Il entraîna l'installation de boîtes rurales dans les communes dépourvues de service postal. Des lettres-timbres, se présentant sous la forme d'une lettre de l'alphabet (sauf W), d'une hauteur de 6 à 7mm entourée d'un cercle de 10mm de diamètre, doivent être placées dans ces boîtes. Le nombre de lettres doit être égal au nombre de communes desservies par chaque facteur rural. Pour Faverges, il y en a 9 en 1861, alors de A à I. Ces lettres-timbres sont fixées au moyen de vis dans une échancrure du bois à la partie inférieure de la boîte.

Les lettres-timbres doivent être placées dans un ordre alphabétique en rapport avec l'ordre de marche imposé au facteur le premier jour, puis le second jour. La première boîte qui devra être visitée par le facteur portera donc la lettre A, la seconde la B et ainsi de suite. (Fig. 23 à 27)

Dans les communes rurales, dont l'étendue et la population présentent une certaine importance, il peut être décidé, par les municipalités, d'installer, à leurs frais, une ou plusieurs boîtes supplémentaires. Elles sont alors incluses dans la tournée du facteur rural. Le timbre circulaire porte la même lettre que celle de la boîte principale, accompagné d'un indice, à partir du n° 2. Nous connaissons une frappe « A / 2 » de la boîte rurale supplémentaire de Seythenex de 1895. (Fig. 28)



A Figure 23 : Lettre en franchise du curé de Seythenex de la **boîte rurale de Seythenex** (« A ») pour le maire de Seythenex, écrite le 31 mai 1861 et distribuée directement par le facteur rural, parce que la destination de cette lettre était un lieu avant d'arriver à la poste de Faverges. Par conséquent, cette lettre ne fut pas marquée et datée par le timbre à date T15 de Faverges.

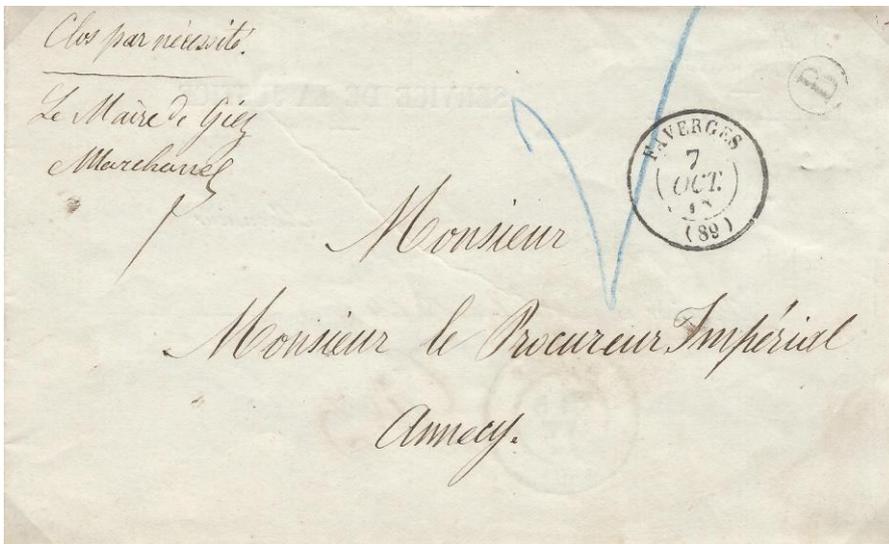
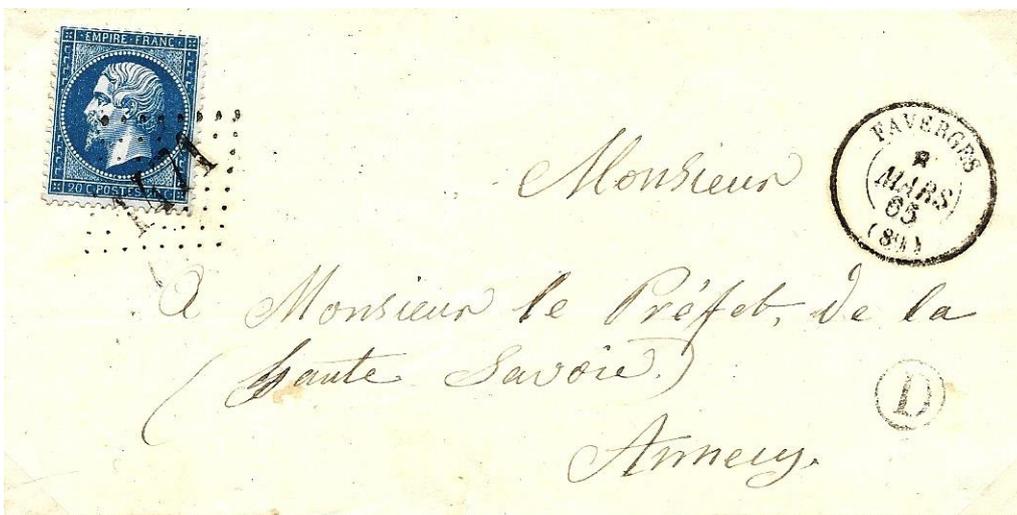


Figure 24 : Lettre en franchise du maire de Giez de la **boîte rurale de Giez** (« B ») pour Annecy marquée par le timbre à date T15, le 07 octobre 1868, arrivée le 08 (cachet à date au verso). La franchise a été vérifiée (mention manuscrite « v » en bleu).



D Figure 25 : Lettre simple de la **boîte rurale de Montmin** (« D ») pour Annecy affranchie de l'émission Empire dentelé (YT n° 22, 20c), oblitérée par GC 1471 et marquée par le timbre à date T15, le 8 mars 1865, arrivée le même jour (timbre à date au verso).

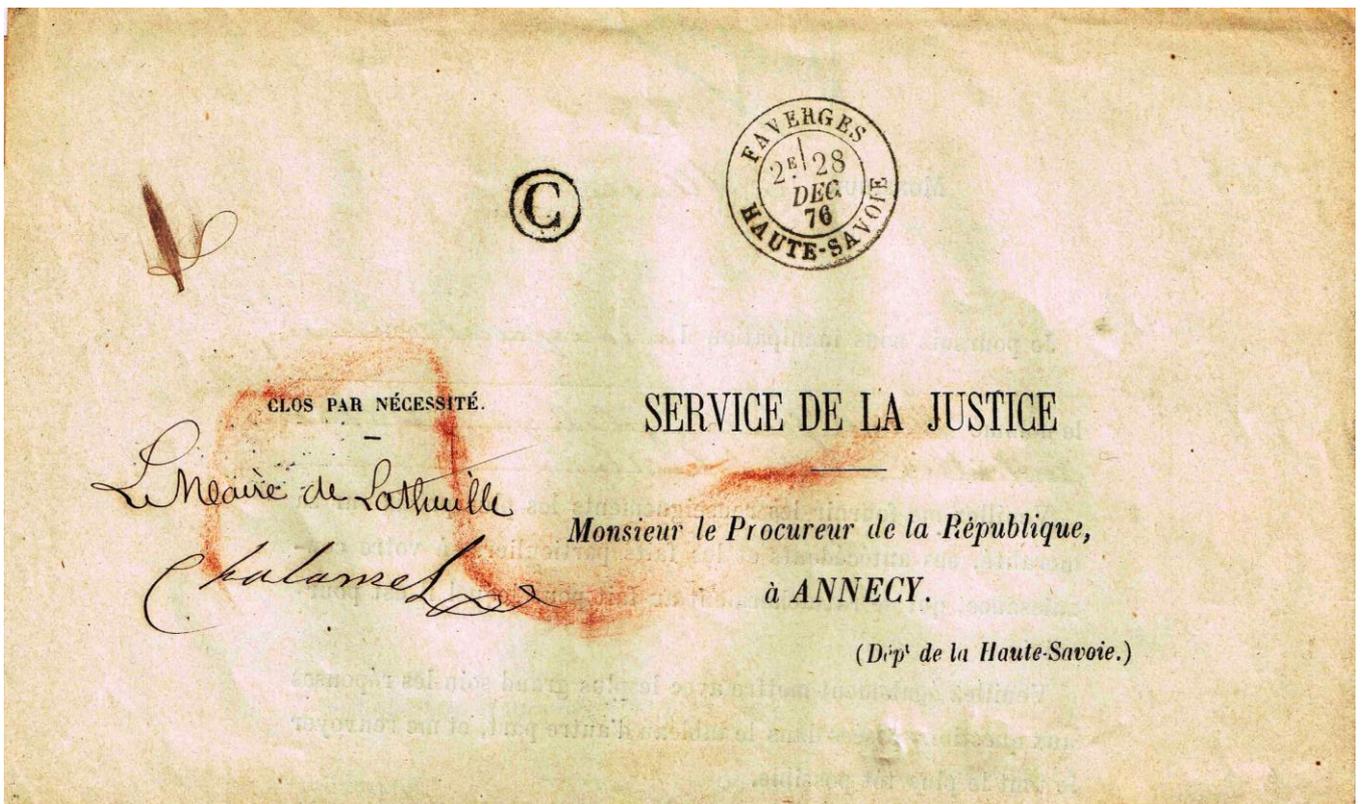


Figure 26 : Lettre en franchise du maire de Lathuille de la **boîte rurale de Lathuille « C »** pour Annecy marquée par le timbre à date T17bis, le 28 décembre 1876. La franchise a été vérifiée (mention manuscrite « V » en rouge).

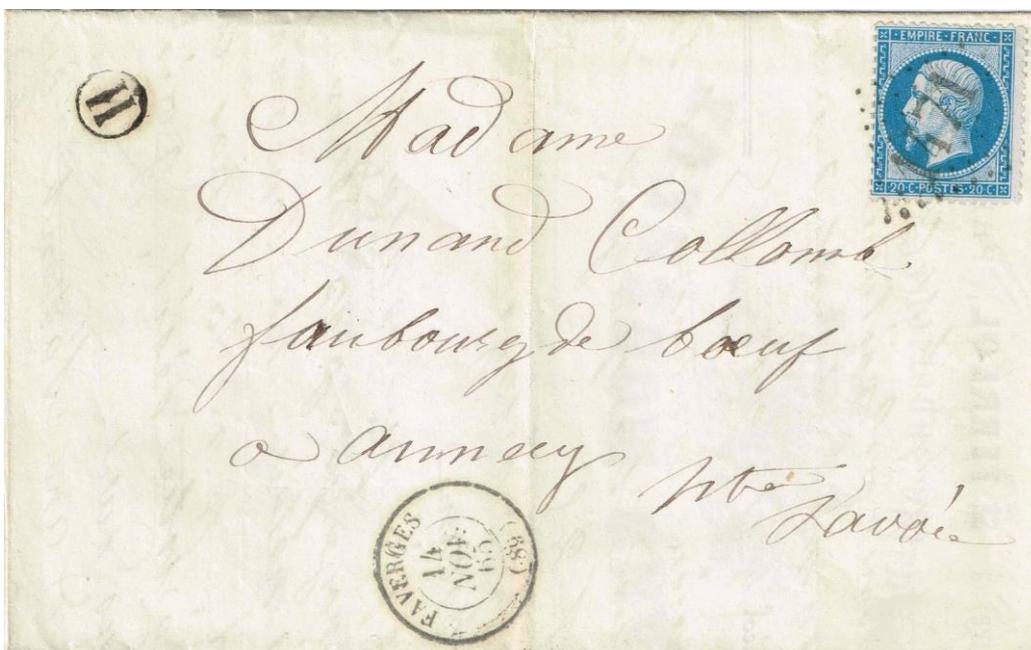


Figure 27 : Lettre simple de la **boîte rurale de Saint-Féréol (« H »**) pour Annecy affranchie de l'émission Empire dentelé (YT n° 22, 20c), oblitérée par GC 1471 et marquée par le timbre à date T15, le 14 novembre 1865.

Les indicatifs de boîtes aux lettres rurales sont avant tout un moyen utilisé par l'administration postale pour vérifier si le facteur a effectué sa tournée. Lors de sa tournée le facteur est tenu d'appliquer le timbre de chaque boîte visitée sur un document, le part. Celui-ci permettra par la suite de vérifier si le facteur est passé par toutes les boîtes.

(C)	(C ₂)	(OR)
<i>Indicatif de boîte rurale</i>	<i>Marque de boîte supplémentaire rurale</i>	<i>Marque de l'origine rurale</i>



Figure 28 : Lettre simple de la **boîte rurale supplémentaire de Seythenex** (« A 2 ») pour Bonneville affranchie de l'émission Sage (YT n° 101A - type II D, 15c), oblitérée et marquée par le timbre à date **T18c**, 2^e levée du 15 août 1895.

Jusqu'en 1912, le timbre doit également être appliqué sur toutes les lettres prélevées dans la boîte. Théoriquement, en aucun cas la lettre-timbre ne doit servir à annuler le timbre-poste.

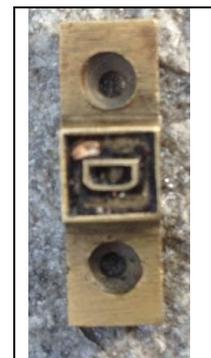
Lorsqu'il quittait le bureau de poste, le facteur rural emportait dans sa sacoche le courrier à distribuer, les clés des serrures des différentes boîtes à lever, un tampon-encreur protégé par son fourreau et un cachet « OR ». (Fig. 22) Ce cachet était apposé par le facteur rural pour signaler l'origine rurale du courrier. Il n'était utilisé que sur le courrier remis en main propre au facteur. Celui-ci permettait d'oblitérer le timbre-poste, si la destination de la lettre était un lieu traversé par le facteur avant d'arriver à son bureau. Ces lettres étaient ainsi distribuées directement. Le cercle a un diamètre de 10mm. Toutes ces marques sont en général de couleur noire.

Le tableau suivant montre les boîtes rurales connues de la circonscription de Faverges

Boîtes rurales – connues et identifiées			
Facteur rural	Commune	OR	Boîte rurale (année)
Faverges	Chevaline		D (1862), E(1869)
	Cons-Ste-Colombe		F (1869)
	Doussard		E (1861 – 1868), C (1868 – 1876)
	Giez		B (1861 – 1868)
	Lathuille		E (1861), D (1870), C (1876)
	Marlens		G (1867 – 1870)
	Montmin		I (1863 – 1865), D (1865)
	St. Ferréol	OR	H (1865) F (1876)
	Seythenex		A (1861, 1866 – 1869), A2 (1895)

Les boîtes urbaines supplémentaires

A La création des boîtes aux lettres urbaines supplémentaires a été instituée en France en 1852. Elles sont munies d'une lettre-timbre à l'instar des boîtes rurales, mais cette lettre-timbre est dans un carré, pas dans un cercle comme les lettres-timbre des boîtes rurales. Mais elles sont traitées d'une manière similaire : Lorsque le facteur ou porteur du sac relevait ces boîtes, il devait apposer l'empreinte de la lettre-timbre sur le document prévu à cet effet : le part. L'apposition de la lettre-timbre sur le courrier se trouvant dans ces boîtes est une pratique liée aux instructions concernant les boîtes rurales, mais pas demandée par l'administration. Seul le part devait recevoir la lettre-timbre d'une boîte urbaine supplémentaire.



Nous ne connaissons qu'une frappe de la lettre-timbre « C » de 1905. (Fig. 29) Par conséquent, on peut dire qu'au moins à partir de 1905, il y a eu au moins 3 boîtes urbaines supplémentaires à Faverges (« A », « B » et « C »). Mais nous ne savons pas où elles étaient situées.



Figure 29 : Carte illustrée (avec vœux) de la **boîte urbaine supplémentaire** (« C ») pour Lyon affranchie de l'émission Blanc (YT n° 111, 5c, tarif du 1^{er} décembre 1903), oblitérée par le timbre à date **A2** de Faverges (1905).

Doussard obtient un facteur boîtier



Figure 30 : Carte postale illustrée « Doussard – La Poste et l'Avenue de la Gare », dos divisé, Verron, Edit. Annecy.

Comme déjà signalé, le 1^{er} novembre 1891, un facteur-receveur municipal (« facteur boîtier ») est installé à Doussard. (Fig. 30 et cf. Fig. 8) Il est converti en facteur-receveur de l'Etat en 1895.

Un « facteur-boîtier » est un sous agent des postes qui est tout à la fois distributeur et facteur. Une partie de la journée il est au bureau, l'autre partie il distribue le courrier. Cette nouvelle catégorie

de facteurs plus particulièrement campagnards a créée le 20 juin 1848. Ils sont en partie entretenus par la commune à laquelle ils sont rattachés (chauffage, logement, éclairage, etc.).

Le facteur-boîtier de Doussard utilisa le timbre à date type **B2**. (Fig. 31) Il ressemble au timbre A2 des bureaux de recette, mais il se caractérise par la présence d'un cercle extérieur sous forme de tirets. Le nom du département est indiqué en abrégé (« H^{TE} SAVOIE »), et le bloc-dateur est en caractères bâtons. L'utilisation du timbre B2 de Doussard est connue jusqu'en 1904. Le B2 fut remplacé par le B3, timbre très similaire, mais comme le T18d avec un bloc dateur totalement en chiffres. Il est connu de 1908 à 1940. (Fig. 32)



Figure 31 : 1891 – 1904, oblitération par le **B2**. Imprimé sous enveloppe ouverte (1^o échelon, port de 5c par 50g, tarif du 1^{er} mai 1878) pour Cranves-Sales affranchi par l'émission Sage (YT n° 75Be – type II B, 5c), oblitéré et marqué par le timbre à date **B2** de Doussard, 1^{er} levée du 1 septembre 1899.



Figure 32 : **Camp de Doussard**. Lettre avec un timbre de franchise : 90c au type Paix, surchargé F. Utilisé par un travailleur espagnol présent dans un camp de bûcherons installé à Doussard, dans la Combe d'Ire. Oblitération B3 de Doussard (« H^{TE} SAVOIE »), le 25 octobre 1940 et marque de franchise « Cie DE TRAVAILLEURS ESPAGNOLS – Le Commandant de Compagnie ». Ces travailleurs espagnols se retrouveront pour la plupart au Maquis des Glières

La Poste attribua le numéro 8054 à ce bureau. Ce numéro se retrouve dans le timbre « RETOUR / A L'ENVOYEUR / 8054 » de Doussard, utilisée pour les plis non distribuables. Ce timbre fut introduit en France en 1866 (frappé en rouge jusqu'en 1895, après en noir), et était utilisé jusqu'en 2009. Figure 33 nous donne un exemple de ce timbre du 19^e siècle toujours en service à Doussard en 1987.

Fin du 19^e siècle, la poste investit de plus en plus pour améliorer ses services en campagne. Nous citons les mesures prises pour les communes de Doussard, Lathuile et Chevaline.

A dater du 20 mars 1897, le hameau de Marceau-Dessous est compris dans la tournée du facteur auxiliaire. (décision du 03/03/1897)

Depuis le 11 juin 1897, un troisième ordinaire a été créé par les bateaux du Lac d'Annecy de midi à 1h15 du soir, l'été, de Doussard à Annecy. Les bureaux de Doussard, Duingt, Saint-Jorioz, Talloires et Menthon peuvent ainsi correspondre trois fois par jour avec Annecy et le départ des correspondances de ces bureaux pour Paris a pu être retardé de six heures environ.

A partir du 1^{er} août 1897, la poste dédouble la tournée et crée un emploi de facteur auxiliaire pour avancer la distribution aux hameaux de Lathuille et à Bredannaz (commune de Doussard), desservis précédemment par Duingt. (Décision du 29/07/1897)

Une autre mesure pour améliorer les services postaux dans les communes rurales était l'installation des boîtes rurales supplémentaires : La commune de Lathuille implanta une telle boîte à Chaparon, le 20 janvier 1895, et la commune de Doussard implanta des boîtes à Arnaud, Bredannaz, Verthier et Marceau, le 12 mai 1901.

Depuis l'ouverture de la ligne ferroviaire Albertville-Annecy la desserte postale de Doussard est effectuée par le chemin de fer (1901).

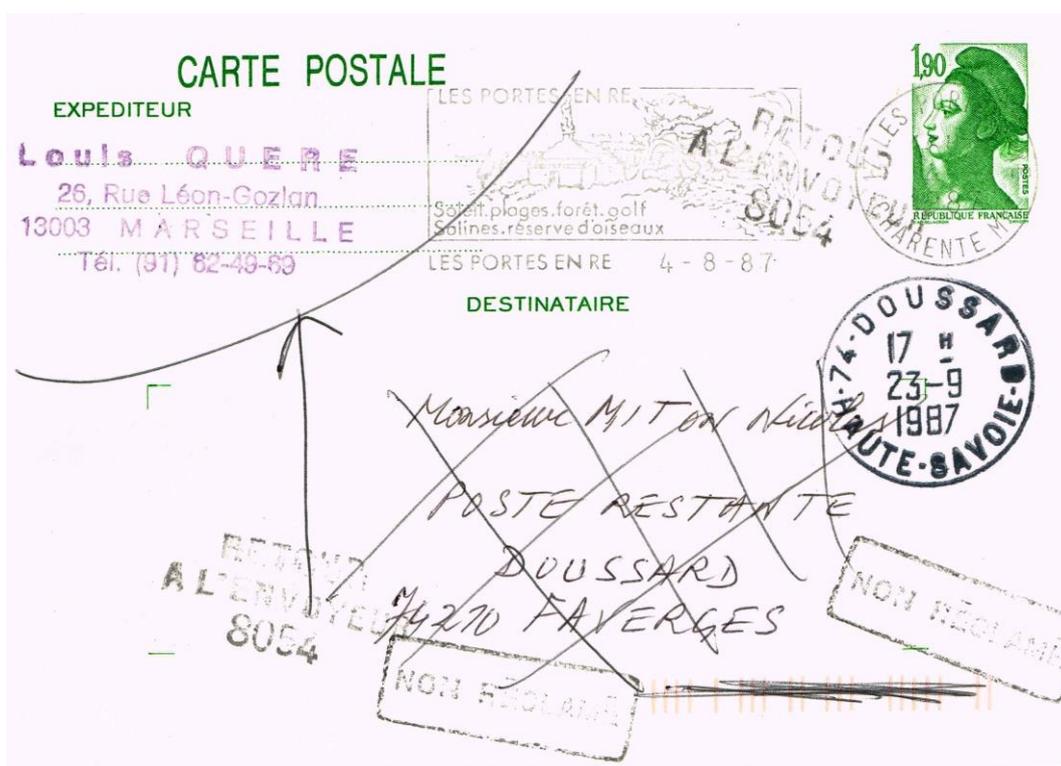


Figure 33 : Carte postale (entier postal émission Liberté de Gandon (Storch n° LIB H1, 1,90 F, tarif du 1^{er} août 1986) des Portes en Ré pour Doussard « poste restante », marquée et oblitérée par le timbre à date mécanique, le 4 août 1987. La carte ne fut pas réclamé à Doussard (deux timbres « non réclamé » encadré en noir) et marquée par deux timbres « RETOUR / A L'ENVOYEUR / 8054 » et le timbre à date type A9, le 23 septembre 1987. Le 8054 est le numéro du bureau du facteur boîtier à Doussard (système de numérotation de 1863).

La Boîte Mobile Albertville à Annecy

Les boîtes mobiles sont des boîtes à lettres accrochées aux voitures publiques, diligences ou wagons de chemin de fer des lignes secondaires. A chaque arrêt, on peut déposer ou relever le courrier. Ce service a été mis en place par l'Administration postale pour des localités mal desservies. Pour cela, elle passe des contrats de transport du courrier avec divers concessionnaires. Dès 1862 on appose sur le courrier qui a été déposé dans une boîte mobile une marque postale spécifique.



Figure 34 : Lettre pour Epagny sous Gruyères (Suisse) trouvée dans la boîte mobile (« timbre « **BM** » Albertville à Annecy, affranchie de l'émission Cérés (paire de n° 59, 30c, port pour une lettre de moins de 10g conforme à la convention franco-suisse du 1^{er} octobre 1865, « PD » encadré en rouge), marquée par le timbre à date T17, le 23 août 1872, oblitérée par GC, acheminée via Annecy, Genève et Bulle et arrivée le 24 (timbres à date au verso).



Figure 35 : Carte postale (**entier postal**, émission Sage du 1878, Storch n° SAG G 2, 10c, tarif du 1^{er} mai 1878) pour Pontarlier trouvée dans la boîte mobile (timbre « **BM** ») Annecy à Albertville, oblitérée et marquée par le timbre à date **T17bis** de Faverges, 1^{er} levée du 26 mars 1879, acheminée par Albertville (timbre T17bis d'Albertville).

En mai 1865, l'Administration postale réglemente ce nouveau service par la circulaire 393, mais la circulaire 393 est malheureusement inapplicable lorsque plusieurs bureaux de poste sont situés sur le parcours d'une boîte mobile. Elle est complétée en janvier 1867 par la circulaire **BM** 502 où le timbre à date spécial est remplacé par un timbre portant les lettres **BM** entourées d'une ellipse. Dès 1867 il est apposé sur le courrier déposé dans les boîtes

mobiles. Il est en général de couleur noire mais se rencontre également en bleu et en rouge. Le timbre **BM** a été utilisé jusqu'en 1911.

Une telle boîte mobile a été installée entre Albertville à Annecy via Faverges. Nous ne connaissons pas la date de l'installation de cette boîte mobile, mais nous connaissons des frappes du timbre BM de cette boîte mobile en noir à Faverges de 1866 à 1879. (Fig. 34 et 35)

Cette boîte mobile fut supprimée avec l'arrivée de la ligne ferroviaire d'Annecy à Albertville (1901).

Les courriers-convoyeurs de la ligne ferroviaire d'Annecy à Albertville

En 1857, une ligne ferroviaire entre Annecy et Albertville avait été concédée à la Compagnie Victor-Emmanuel, mais l'annexion de la Savoie à la France arrêta le progrès de la planification. Enfin, en printemps 1895, les travaux furent mis en train, et la ligne fut ouverte au trafic le 3 juin 1901. Le service a été assuré avec 3 trains mixtes jusqu'en 1904 dans chaque sens.

Depuis l'ouverture de la ligne ferroviaire d'Annecy à Albertville, la desserte postale du pays de Faverges est effectuée par le chemin de fer. Figure 36 montre la gare de Faverges, et la figure 37 la gare de Doussard.

La Poste installa un service du courrier convoyeur sur cette ligne. C'est un service assuré par des employés des postes travaillant non pas dans un wagon spécial comme les bureaux ambulants, mais installés dans un ou deux compartiments de wagons-voyageurs ou dans le fourgon. A partir de 1877, les timbres à date des courriers convoyeurs indiquent le trajet de la ligne de chemin de fer, sur lequel le courrier a été pris en charge par l'administration des Postes.

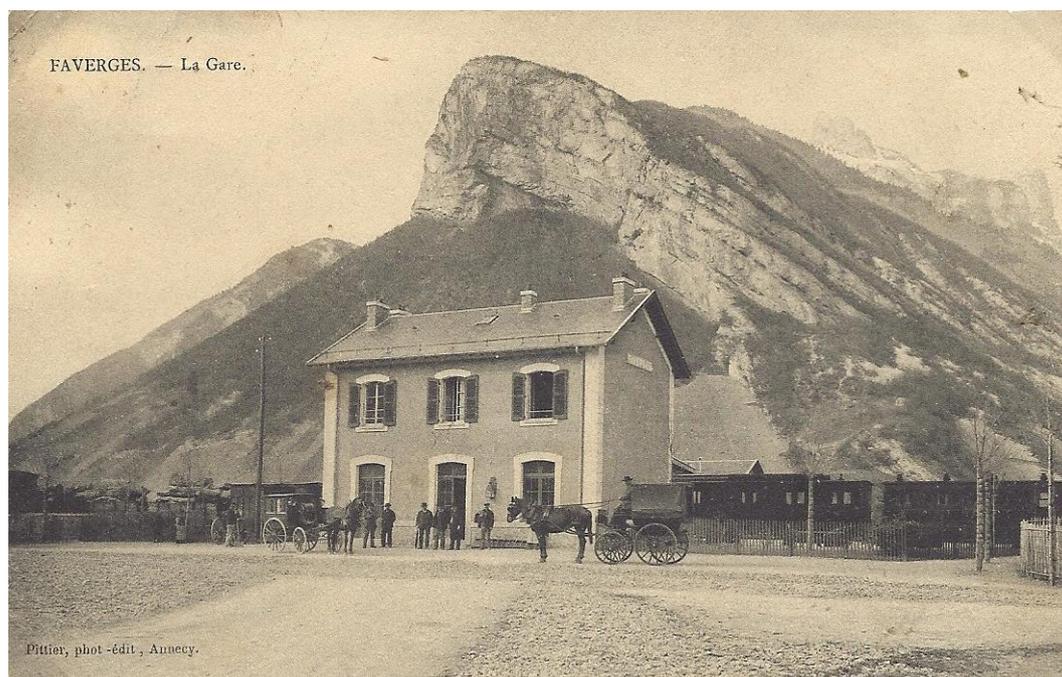


Figure 36 : Carte postale illustrée « Faverges – La Gare », circulée en 1905, dos divisé, Pittier, phot.-édit., Annecy. Au premier plan à gauche, on voit l'omnibus du Grand Hôtel de Genève mis à disposition des voyageurs. Derrière la gare, on reconnaît le fourgon (tout à droite) et une voiture de chemin de fer.

Trois types de timbres à date ont été utilisés par les courriers-convoyeurs au cours du temps. Mais sur la ligne Annecy à Albertville, le type 2 introduit par l'administration en 1886 et le type 3 introduit en 1904 sont les seuls qui ont été utilisés. Ce sont des timbres ondulés. Le type 2 a un bloc dateur en caractères bâtons (hauteur des caractères 3mm). (Fig. 38), et le type 3 un bloc dateur totalement en chiffres.



Figure 37. Carte postale illustrée « Doussard – La Gare », dos divisé, Pittier, phot.-édit., Annecy, n° 146.



Figure 38 : **Courrier convoyeur Annecy à Albertville – timbre à date type 2.** Lettre simple pour Paris affranchie de l'émission Semeuse (YT n° 140, 25c, tarif du 25 mars 1924) et oblitérée par le convoyeur le 21 janvier 1925.

Suite à la concurrence de l'automobile, la ligne a été fermée au trafic voyageurs par décret du 15 mai 1938. C'est aussi la fin des courriers-convoyeurs sur cette ligne.

Littérature

- Carnévalé-Mauzon, Marino : Histoire de la Poste en Milieu Rural, Grenoble, 1994.
- Domenech, Michel : Marques Postales et Oblitérations de Savoie des Origines à 1876, Chambéry, 1966.
- Domenech, Michel : idem, mise à jour, Chambéry 1984.
- Lautier, André : Nomenclature des cachets a date manuels postérieurs aux types 18 & 25, 1884-1969, Le Havre, 1984.
- Martin, Wolfgang : Les Timbres à Date Type 18 de France, <http://philatelie-annecy.fr/les-timbres-a-date-type-18-de-france/>, Annecy, 2016, accès en octobre 2016.
- Mathieu, Armand : Cachets à Date de France sur Type Sage, Nice, 1976.
- Pajani, Bernard : Faverges et ses environs 1906, Faverges, 1982.
- Pothion, Jean : Dictionnaire des Bureaux de Poste Français (1575 – 1904), La Poste aux Lettres, Paris, 1976.
- Pothion, Jean : Catalogue des Cachets Facteurs Boîtiers Type 1884, La Poste aux Lettres, Paris, 1981.
- Pothion, Jean : Catalogue des cachets courriers-convoyeurs-lignes 1877 – 1966, La Poste aux Lettres, Paris, 1976.
- Vollmeier, Paolo (ed.) : Storia Postale del Regno di Sardegna dalle Origini all'Introduzione de Francobollo, volumes I, II, III, Castagnola (Suisse), 1985.
- Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, l'histoire en Savoie : Dictionnaire du Duché de Savoie 1840, n° 8, nouvelle série, Chambéry, 2004.
- Trinquier, Alain : Petite histoire de la poste en France, chapitre 4, Le facteur rural, <http://www.pwmo.org/faqphilatelie/Petite-histoire-de-la-poste-en%2c214.html> Nizorche, 2004, accès en octobre 2016.

Annecy, Haute Savoie, en décembre 2016